

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 7

Rubrik: Rapport général

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT GÉNÉRAL

QUESTION : Comment le dessin doit-il être compris et enseigné dans les écoles primaires et régionales ?

La question délicate et importante dont nous avons à nous occuper a été traitée dans soixante-treize travaux, dont un rapport d'arrondissement. Tous les instituteurs de la Glâne ont fourni leur mémoire. Dans les autres arrondissements, la majeure partie du corps enseignant a traité des questions sociales mises à l'étude par MM. les Inspecteurs.

Voici, par ordre alphabétique et par arrondissement, les noms des auteurs dont les travaux nous ont été remis :

I^{er} ARRONDISSEMENT

MM.	MM.
Bondallaz, Lucien, à Estavayer-le-Lac ;	Renevey, Arthur, à Saint-Aubin ;
Brasey, Lucien, à Dompierre ;	Thorimbert, Albert, à Villeneuve ;
Gendre, Gustave, à Cheiry ;	Wæber, Louis, à Russy ;
Loup, François, à Mannens ;	Vorlet, Joseph, à Autavaux.
Miedinger, Théodore, à Estavayer-le-Lac ;	<small>M^{mes}</small>
Pauchard, François, à Villarepos ;	Ansermet, Cécile, à Cugy ;
Ramuz, Louis, à Surpierre ;	Bourqui, Ernestine, à Dompierre ;
	Duc, Vérène, à Montborget ;
	Moosbrugger, Angèle, à St-Aubin.

IV^e ARRONDISSEMENT (section A)

M. Gremaud, Emile, à Fribourg.

IV^e ARRONDISSEMENT (section B)

MM.	MM.
Brûlhart, François, à Autigny ;	Roulin, Gustave, stagiaire, à Prez ;
Chappuis, Julien, à Magnedens ;	Tinguely, Calybite, à Ependes ;
Créaturaz, Louis, à Chénens ;	Vollery, Alfred, à Onnens.
Descloux, Lucien, à Rossens ;	<small>M^{mes}</small>
Gendre, Antonin, stagiaire, à Farvagny-le-Grand ;	Couturier, Pacifique, à Estavayer-le Gibloux ;
Monnard, François, à Treyvaux ;	Regat, Ephise, à Estavayer-le-Gibloux.
Perroset, Placide, à Courtion ;	

V^e ARRONDISSEMENT

MM.

Bosson, Maxime, à Romanens ;
Bovey, Pierre, à Sales ;
Brunisholz, Pierre, à Bulle ;
Débieux, Etienne, à Grandvillard ;
Grandjean, Albin, à La-Roche ;
Pasquier, Jⁿ-Pierre, à Rueyres-Treyfayes ;

MM.

Thorimbert, Dominique, à Bot-terens.
M^{lle}r
Huguenin, Louise, à Enney ;
Sudan, Emma, à Boc.

VI^e ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Grand, Charles, à Romont, accompagné des compositions de

MM.

Auderset, Félicien, à Berlens ;
Barbey, Bruno, à Villargiroud ;
Bavaud, Alphonse, à Châtonnaye ;
Brasey, Alphonse, à Somaintier ;
Brasey, Henri, à Torny-le-Grand ;
Berset, Louis, à Villarsiviriaux ;
Chassot, Joseph, à Chavannes-sous-Orsonnens ;
Crausaz, Pierre, à Lieffrens ;
Déglyse, Auguste, à Vuisternens ;
Descloux, Casimir, à Billens ;
Geisenhoff, Alphonse, à Estévenens ;
Grivel, Henri, à Orsonnens ;
Grognuz, Virgile, à Lussy ;
Grognuz, Alfred, stagiaire, à Villaraboud ;
Guillaume, Emile, à Mossel ;
Jacquier, Antonin, à Promasens ;

MM.

Jaquet, Victor, à Villariaz ;
Magne, Joseph, à Montet ;
Maillard, Alexandre, à Grangettes ;
Mauron, Victor, à Middes ;
Pasquier, Pierre, à Villaraboud ;
Perrin, Henri, au C^t atelard ;
Perroud, Théophile, à Rue ;
Pittet, Placide, à Hennens ;
Rey, Joseph, à Chapelle ;
Rossier, Lucien, à Villaz-Saint-Pierre ;
Roulin, Sulpice, à Mézières ;
Sansonnens, François, à Vauderens ;
Terrapon, Isidore, à Prez-vers-Siviriez ;
Thierrin, Joseph, à Vuarmarens ;
Villard, Léon, à La-Joux ;
Vollery, Louis, à Romont.

VII^e ARRONDISSEMENT

MM.

Bochud, Jules, à Le-Crét ; Favre, Alexandre, à Fiaugères ;
Seydoux, Florian, à Grattavache.

Tout d'abord, nous nous faisons un devoir d'exprimer nos remerciements à nos nombreux collaborateurs pour le bienveillant et généreux concours qu'ils nous ont prêté. Le grand nombre de travaux reçus est une preuve que la question qui fait le sujet de cette étude a pris une réelle importance durant ces dernières années.

Nous regrettons que les auteurs des mémoires qui nous sont parvenus n'aient pas étudié cette question sous toutes ses faces. Le trop grand nombre est resté dans les généralités. Il est vrai que la question à traiter présentait certaines difficultés, car il faut considérer que le dessin n'est encore enseigné que par un nombre de maîtres fort restreint.

Plusieurs de nos correspondants nous ont envoyé des travaux bien conçus qui ont contribué largement à alléger notre tâche. Tenant compte d'un vœu exprimé à plusieurs reprises dans les conférences

d'arrondissement et même dans nos réunions cantonales, nous nous sommes dispensé de citer les noms des auteurs. Nous espérons que cette innovation sera accueillie sans récrimination, car elle donne au rapport général plus de cohésion, elle facilite la tâche du rapporteur et le met surtout à l'abri du reproche de partialité ou de préférence que pourraient nous adresser ceux dont les mémoires n'auraient été suffisamment reproduits.

Dans notre travail fait à la hâte, au milieu de nombreuses occupations, nous avons adopté le plan suivant :

PRÉLIMINAIRES. — Opportunité de la question du dessin. — Ce qui a été fait jusqu'ici pour cet enseignement. — Objections.

PREMIÈRE PARTIE

1. Importance de cet enseignement ;
2. Utilité du dessin pour l'enseignement du maître ;
3. Utilité du dessin pour l'éducation intellectuelle et morale de l'élève ;
4. Utilité du dessin pour la vie pratique.

DEUXIÈME PARTIE

1. A quel âge et à combien de cours faut-il enseigner le dessin ?
2. Revision du programme en vue de l'introduction du dessin au rang des branches obligatoires ;
3. But à atteindre dans cet enseignement. Comment le dessin doit être compris à l'école ?
4. Considérations sur l'enseignement du dessin.

TROISIÈME PARTIE

1. Plan d'études ou programme ;
2. Méthodes à suivre ;
3. Préparation des maîtres à l'enseignement du dessin.

CONCLUSIONS

Préliminaires. — Opportunité de la question du dessin. — Ce qui a été fait jusqu'ici pour cet enseignement. — Objections.

Il faut reconnaître que, jusqu'à nos jours, on s'est préoccupé trop exclusivement du développement intellectuel de l'enfance, pour reléguer à l'arrière-plan la culture de ses facultés physiques. Et pourtant, il ne suffit pas que le jeune homme, au sortir de l'école, soit muni d'un certain bagage scientifique, mais il faut encore qu'il soit suffisamment préparé à la grande lutte pour l'existence. Il est vrai que l'éducation physique est plus spécialement du domaine de la famille, mais il ne s'en suit pas que l'école doive s'en désintéresser.

« La meilleure éducation, a dit H. Spencer, est celle qui prépare le mieux l'enfant à l'avenir qui l'attend. » Et sous ce rapport, l'école actuelle est-elle sans reproche ? Nous ne le croyons pas, et beaucoup d'hommes d'ailleurs très dévoués à tous les sages progrès, se demandent si notre enseignement n'a pas un caractère trop classique, et s'il n'y aurait pas

intérêt, pour ceux qui en profitent, comme pour la Société à laquelle le profit doit être appliqué, à le rapprocher davantage des réalités de la vie, en y faisant place au dessin, puis, plus tard, aux travaux manuels. Car, en définitive, il doit vivre, cet adolescent si jeune et pourtant orphelin, il doit vivre ce jeune homme dont les parents réclament aide et assistance, il doit vivre aussi de son travail, l'enfant négligent, qui avait cru un moment pouvoir se passer toujours d'étude et d'occupation manuelle. Que de fois le jeune homme se trouve dans des situations précaires parce que l'école ne lui a pas appris à faire usage de ses dix doigts, que de fois aussi l'ouvrier de nos industriels se voit remplacé par d'autres, souvent étrangers au pays, plus habiles, plus adroits, parce que le patron est obligé de soutenir une concurrence effrénée.

A une époque où des progrès incontestables ont été réalisés, où l'enseignement professionnel est si chaudement patronné et tend à se répandre de plus en plus dans les cantons et les pays voisins, il importe de veiller à ce que nous ne restions pas stationnaires dans la voie du progrès. Il faut, au contraire, que nous fassions bénéficier nos populations tant rurales qu'urbaines de tous les avantages qui pourraient résulter pour elles d'un enseignement aussi complet que bien coordonné.

On a dit avec raison que l'école doit donner à l'enfant les connaissances en rapport avec l'avenir qui l'attend. Aussi partout aujourd'hui on sent la nécessité de donner à l'enseignement primaire une tendance plus pratique, plus en rapport avec les besoins futurs des jeunes élèves, dont la plupart seront obligés de demander leurs moyens d'existence au travail de leurs mains. La conséquence de ce changement, nous la trouvons dans les efforts qui sont faits pour vulgariser l'enseignement des travaux manuels, dans l'ouverture de cours professionnels spéciaux, des musées, des expositions scolaires, des cours gratuits de dessin ; nous la trouvons surtout dans l'importance que l'on commence à donner dans les programmes d'enseignement à des branches qui étaient considérées jusqu'ici comme des objets de luxe réservés à quelques êtres privilégiés, ayant des aptitudes spéciales. Tel est le dessin que notre programme scolaire relègue encore parmi les branches secondaires des cours supérieurs seulement, mais qui est déjà obligatoire dans presque tous les cantons de la Suisse pour tous les degrés de l'école primaire. Dans les cantons de la Suisse orientale, le dessin n'est pas seulement enseigné à tous les degrés de l'école primaire, mais de plus, les autorités ont organisé des cours spéciaux, lesquels sont fréquentés par de nombreux jeunes gens.

Dans notre canton, on ne s'est guère préoccupé jusqu'ici de l'enseignement du dessin : cette branche n'est enseignée que dans un bien petit nombre d'écoles. A quoi cela tient-il ? D'abord au programme déjà passablement chargé de nos écoles, au manque de méthodes pratiques et de connaissances dans cette matière, surtout au manque d'industrie dans notre pays. Il demeurera incontestable que dans les pays industriels, le dessin est envisagé comme objet de première nécessité dans l'enseignement, vu son importance pour les arts et les métiers. Mais grâce aux progrès réalisés par nos confédérés, aux nouvelles industries qui s'implantent petit à petit dans notre capitale, grâce aussi à l'initiative et au bon vouloir de nos autorités, il se produit un certain réveil, témoin cette école professionnelle fondée à Fribourg par de généreuses initiatives et où le dessin occupe une place d'honneur dans les programmes. L'exposition qui vient d'avoir lieu à la Grenette témoigne hautement des progrès réalisés dans le dessin par de nombreux jeunes gens de la ville de Fribourg.

Tous les cantons de la Suisse romande, moins Fribourg et le Valais, ont rendu le dessin obligatoire. Fribourgeois, resterions-nous plus longtemps en retard dans ce domaine? Est-ce que nos enfants sont moins intelligents que ceux de la vallée de Joux, par exemple? De nouveaux besoins créés par des progrès nouveaux nécessitent cet enseignement dans les écoles rurales comme dans les villes. Sans doute, il faut tenir compte des besoins des populations au sein desquelles on vit, de leurs éléments constituants, de leur degré de développement intellectuel et de beaucoup d'autres circonstances. Il ne faut point oublier que des dispositions des populations et de leur degré d'instruction dépendent surtout les progrès des élèves et la réussite du maître. Que de fois les plus nobles efforts des instituteurs sont venus échouer devant l'indifférentisme et l'ignorance des parents.

« N'est-ce pas déjà au prix de mille fatigues, nous dit un instituteur gruyérien, qu'on peut arriver à remplir toutes les parties du programme? Dans notre contrée, on a vu par l'accueil que rencontre l'institution des écoles régionales combien peu de parents se montrent soucieux de l'instruction de leurs enfants. Même vis-à-vis de l'école primaire, les trois quarts des parents ne se contentent pas des douze semaines de vacance pour faire de leurs garçons de vrais domestiques. En automne, ils doivent garder les troupeaux, se vouer aux travaux champêtres; tout l'hiver soigner le bétail. Ce sont de continues permissions qu'il faut accorder. »

Le tableau de notre situation scolaire rurale n'est malheureusement que trop vrai, du moins pour plusieurs contrées de notre cher canton de Fribourg. Cependant si nous jetons un regard rétrospectif sur l'enseignement primaire, en le comparant à ce qu'il était il y a quinze ou vingt ans avec ce qu'il est aujourd'hui, en voyant les nombreuses améliorations apportées soit dans la formation de l'instituteur, soit dans les méthodes, soit dans le matériel scolaire, nous devons constater que le niveau de l'instruction s'est considérablement élevé. C'est un progrès heureux que nous devons favoriser de tous nos efforts. Il est vrai que chez nous le degré de développement intellectuel n'atteindra jamais celui de certains cantons mieux partagés que le nôtre sous le rapport de la langue, de situations topographiques, des besoins journaliers. Mais les examens fédéraux sont là pour attester que notre canton n'occupe pas encore la place à laquelle il a droit si l'on tient compte des sacrifices que s'imposent l'Etat et les communes.

Hâtons-nous d'ajouter que le législateur a cru agir sagement en reléguant le dessin à l'arrière-plan, afin de pouvoir consacrer plus de temps aux branches principales, surtout à celles qui sont exigées dans les examens fédéraux de recrutables. C'est là une déplorable nécessité. D'autres branches très importantes ont dû être laissées en arrière, la comptabilité, par exemple. A qui la faute? A la Confédération assurément.

« Nous ne faisons pas un reproche à l'autorité fédérale, nous dit un instituteur broyard, d'exiger une certaine connaissance de la langue maternelle, du calcul, des éléments de géographie, d'histoire et d'instruction civique. Mais on demande trop aux recrutables surtout pour ces trois dernières branches. En effet, que sert à nos jeunes gens, à nos montagnards, cette aride nomenclature, ces mille détails géographiques et historiques qu'on exige d'eux? Tôt ou tard on reviendra forcément de cette erreur, mais, en attendant, le pays en pâtit. La connaissance du dessin ne serait-elle pas bien plus utile à un grand nombre d'ouvriers, d'artisans, que celle de ces détails dont on sature nos jeunes gens? »

La question du dessin nous paraît encore opportune par sa corrélation intime avec les travaux manuels dont on parle tant aujourd'hui. Si l'adoption de cette dernière branche venait à être décrétée chez nous comme ailleurs, la connaissance du dessin deviendrait forcément obligatoire. En somme, nous pensons que la question répond à un vœu, elle arrive à son heure et mérite un examen attentif.

PREMIÈRE PARTIE

1. Importance du dessin

Le plus grand nombre de nos collaborateurs estiment que le dessin doit être classé parmi les branches obligatoires et au premier rang des branches secondaires, avant l'histoire, la géographie et l'instruction civique. Ils sont aussi d'avis que l'importance de cette branche n'est pas la même pour toutes les classes. Le dessin est plus utile dans les écoles urbaines, où il doit occuper une plus large place que dans les écoles de la campagne où les élèves se vouent généralement à l'agriculture. Il ne faut point oublier que l'importance d'une branche dépend toujours du profit que les enfants peuvent en retirer. Dès lors, l'étude du dessin ne doit certainement pas prendre dans nos programmes le temps que nous accordons, par exemple, à la langue maternelle ou à l'arithmétique. Il se tromperait grandement le maître qui ne tiendrait pas un compte suffisant des difficultés d'application, qui se laisserait trop entraîner vers un idéal irréalisable, qui ne compterait pas avec les circonstances dans lesquelles nos écoles se meuvent et avec le temps dont elles disposent.

La grande majorité de nos correspondants se montre sympathique à l'introduction du dessin à l'école primaire. Tous reconnaissent l'utilité de cette branche. Beaucoup estiment que le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, a été heureusement inspiré en proposant aux membres du corps enseignant la question de l'introduction du dessin dans les écoles primaires et la manière de l'enseigner.

Quelques maîtres, sans être hostiles en principe à l'introduction du dessin à l'école primaire, estiment que notre programme est déjà bien chargé, que l'introduction d'une nouvelle branche ne pourrait que nuire aux principales, que quelques branches ont déjà dû être réparties sur deux années d'étude, que si plus tard un élève se sent des aptitudes pour une carrière nécessitant la connaissance du dessin, il n'y a qu'à fréquenter l'école régionale, l'école secondaire et les écoles supérieures ou quelque cours spécial, que le dessin serait mal enseigné dans nos écoles où l'on manque déjà du temps nécessaire pour les branches essentielles, que pour 2 ou 3 élèves à qui l'enseignement du dessin sera utile plus tard, 30 à 40 auront perdu leur temps par manque de pratique dans le cours de la vie. On nous fait encore remarquer que quelques notions d'agriculture et même d'apiculture seraient plus directement utiles aux campagnards, qu'à un examen de fin d'année, on ne jugera pas de la force d'une école par une collection de dessins, ou par la dextérité des écoliers à tracer à main levée une ligne horizontale ou verticale. On nous signale enfin deux obstacles à l'introduction de cette branche : l'incapacité d'un grand nombre de maîtres et de maitresses, dans cet ait, et l'embarras de faire un bon choix de méthodes. Comme nous voulons être un interprète fidèle des opinions de nos collaborateurs, nous n'avons pas voulu dissimuler ces objections.

Pour mieux faire ressortir l'importance du dessin, nous allons le

considérer dans les avantages qu'il procure à l'enseignement d'abord ; en second lieu, nous verrons l'influence qu'il exerce sur le développement intellectuel de l'élève et nous montrerons ensuite à quel point il répond au but final de l'école.

2. Utilité du dessin pour l'enseignement du maître

Est-il nécessaire de dire ici quel parti un maître intelligent pourra tirer du dessin, s'il veut bien avoir recours à ce précieux moyen d'intuition. « Chacun sait, dit M. Favre, que la parole dans une foule de cas, ne dit pas tout : on n'a beau épuiser toutes les formules, pour exposer une théorie ou pour décrire un objet, ceux qui nous écoutent ne comprennent qu'à demi, et nos discours ne font naître dans leur esprit qu'une image confuse. Pour compléter cette description, un croquis sur la planche noire est infailable. Les leçons données avec cet utile auxiliaire prennent un intérêt inattendu, elles ont le piquant du pittoresque au lieu de la fatigue et de la tension d'esprit, compagnes ordinaires de l'abstraction. Les enfants sont charmés de percevoir des notions claires et attrayantes par plusieurs sens à la fois ; elles font impression sur leur esprit et le gravent dans leur mémoire. » L'enseignement a donc tout à gagner en faisant usage du dessin pour frapper plus vivement les facultés de l'enfant et laisser dans son intelligence un souvenir plus vivace des objets étudiés.

Le dessin est utile en premier lieu dans l'enseignement intuitif en ce qu'il permet à l'élève de reproduire et par là de graver plus profondément dans sa mémoire les contours, la forme, la position des objets, et aussi en ce qu'il nous donne le moyen de substituer à un objet qui nous fait défaut, une figure de cet objet, de manière que l'élève peut s'en faire une idée juste et claire.

Le dessin aide puissamment à l'enseignement de la géographie en permettant de substituer à de stériles exercices de mémoire, le tracé de la carte du pays à étudier.

Les exercices de dessin en assouplissant la main et en exerçant la vue de l'enfant trouvent leur application dans l'écriture. Fréquemment un bon dessinateur est en même temps un bon calligraphe. Enfin l'enseignement de la géométrie peut à peine se concevoir sans l'intelligence et une certaine pratique du dessin.

3. Utilité du dessin pour le développement des facultés intellectuelles et pour l'éducation morale de l'élève

Quarante-trois mémoires parmi les soixante-treize que nous avons reçus s'appliquent à démontrer l'utilité du dessin pour le développement de l'intelligence de l'enfant et pour la formation du cœur.

Toute bonne éducation doit tendre à perfectionner les organes des sens, et voilà pourquoi l'enseignement du dessin constitue un puissant moyen d'éducation physique. Deux organes tirent surtout un grand profit de cette branche : d'abord la vue, cet organe qui est pour nous si essentiel, acquiert par le dessin une grande puissance d'intuition et de pénétration. Remarquons, avec M. Horner, la supériorité de l'œil chez les peintres, les artistes. Partout ils remarquent des couleurs, des nuances, des qualités ou des défauts qui échappent aux regards de celui qui n'est pas familiarisé avec cet art. À mesure que nous avançons dans

son étude, nous constatons nous-même que nous acquérons une sûreté de coup d'œil qui nous étonne.

L'œil de l'enfant se forme par le dessin, puisqu'il apprend à apprécier, à comparer les grandeurs, à connaître et à distinguer dans l'espace la couleur, la forme, les dimensions, la position des objets, les distances qui les séparent, leurs rapports réciproques. Mais comme la culture des organes des sens est intimement liée à celle des qualités intellectuelles, les sens étant les serviteurs de l'âme, le dessin devient tout à la fois un travail intellectuel, une gymnastique qui développe l'esprit d'observation, fortifie l'attention et rectifie le jugement.

Le dessin donne à la main de la justesse, de l'assurance, une dextérité, une souplesse que ne saurait procurer, au même degré, aucune autre branche. Les mains sont comme des outils avec lesquels on peut exécuter des travaux plus ou moins fins, plus ou moins soignés, selon l'habileté et le coup d'œil de celui qui s'en sert. Quelle différence entre la main du bûcheron et celle du sculpteur ou du peintre !

Si nous examinons le savoir-faire des enfants livrés à eux-mêmes dans l'exécution d'un travail qui a pour objet de représenter une figure quelconque, nous pouvons constater que presque toujours les proportions manquent, que les traits sont mal faits, formant peut-être une ombre quand ils doivent indiquer une ligne de lumière; enfin, nous remarquerons mille défauts qui tous sont la preuve que l'enfant ne sait se servir ni de ses yeux, ni de sa main. Il voit sans voir, c'est-à-dire sans observer, sans apprécier. Chacun de nous a pu se convaincre que l'enfant, en considérant un objet, n'en examine pas les détails; il n'en fixe pas la forme dans la mémoire et comme conséquence, il ne comprend pas les éléments de l'objet qu'il voit.

Le dessin habitue l'enfant à apprécier avec exactitude, il inculque l'idée de la symétrie et des proportions, apprend à juger de l'harmonie des formes et développe le goût. Par l'exécution de dessins bien choisis, les élèves cultivent aussi fructueusement et sans danger leur jeune imagination; ils s'initient peu à peu aux conditions du beau et aux principes de l'art, en sorte que l'œil acquiert une répugnance instinctive pour ce qui est difforme ou qui s'écarte simplement des règles du beau. Ajoutons que l'étude du dessin répond à un besoin très prononcé du jeune âge dont il délassé l'esprit en constituant la plus charmante des distractions.

Le dessin exerce la mémoire. En faisant appel à ses souvenirs, l'écolier retrouve facilement la figure essentielle, mais il en a oublié les détails, sans des efforts de mémoire.

Le dessin a aussi sa part dans l'éducation morale. Sur les bancs de l'école, la propreté, la régularité dans la tenue des cahiers et le soin du matériel scolaire sont les premières conditions exigées dans cet enseignement. Plus tard, ces qualités acquises trouveront leur application dans la vie pratique.

Le petit enfant aime naturellement le dessin; son goût pour cette branche se développera d'autant plus que sa main deviendra souple et habile; les petites figures qu'il sera appelé à reproduire revêtiront bientôt un caractère de netteté, de régularité et même d'élégance; son imagination et sa volonté se mouleront aux règles d'une agréable symétrie et ses actes se ressentiront sans doute des bienfaits de cette première éducation.

« La difficulté que nos élèves rencontrent dans le dessin d'après nature, le désir de réussir, de faire mieux que leurs camarades, tout

contribue à la formation de la volonté et du caractère. Le dessin inspire à l'élève le goût du travail, il est utile pour combattre le désœuvrement et ses conséquences. Il développe chez nos jeunes filles le goût esthétique. Plus tard, la jeune femme a l'amour de l'ordre, sait disposer sa demeure avec goût, la rendre agréable et par cela même rendre son mari plus sédentaire. Le dessin est un moyen d'opposer aux instincts grossiers des aspirations élevées. » (Rapport Lavanchy.)

Cet enseignement peut avoir aussi quelque influence sur le développement du sentiment du bien chez l'enfant, car l'étude intelligente du dessin lui facilitera l'intelligence des sujets de tableaux religieux et patriotiques qui se trouvent dans la maison paternelle, et par là se fortifieront en lui ces sentiments si beaux qui ont nom pitié, amour filial, amour de la patrie.

En ouvrant aux hommes la source de l'art, en leur faisant connaître et apprécier les œuvres de nos artistes anciens et de nos maîtres modernes, le dessin peut contribuer à leur bonheur. En fécondant notre imagination, cet art influe sur notre existence, car cette faculté nous aide à supporter nos peines en nous élevant de la terre vers les régions de l'idéal.

4. Utilité du dessin au point de vue pratique

La connaissance du dessin est d'une utilité incontestable dans les divers états de la vie. C'est l'unique moyen d'accoutumer l'œil à la symétrie, à la comparaison exacte des rapports et des proportions. D'autre part, il contribue puissamment à cultiver, à épurer le sentiment du beau, en sorte que la vue acquiert une sorte de répulsion pour tout ce qui est difforme et acquiert un goût particulier pour le beau.

Personne plus que l'artisan ne bénéficie de cette culture du goût puisée dans l'étude du dessin. Le tailleur qui sait donner à ses vêtements des contours gracieux obtiendra plus de succès dans l'exercice de son métier que celui qui ignore cet art.

C'est surtout dans les villes, dans les centres industriels que le dessin trouve son application. Il ne suffit plus aujourd'hui d'apporter dans la pratique des arts industriels une certaine somme de connaissances techniques, mais il faut en outre, pour faire sa trouée au milieu de la concurrence qui existe partout, connaître les règles artistiques qui président à toutes les œuvres de l'industrie.

Si les écoles professionnelles ont pour mission de préparer les apprentis, les écoles primaires doivent s'intéresser à cette préparation en accordant au dessin plus de place et plus d'importance que par le passé. Les maîtres de dessin qui comprennent l'étendue de leurs devoirs voudront une plus grande sollicitude à cette branche, sauront faire aimer le dessin par leurs élèves et ainsi contribueront, indirectement, il est vrai, à assurer leur réussite dans la carrière qu'ils embrasseront.

A ceux qui conserveraient encore des doutes sur la nécessité du dessin à l'école primaire, nous leur conseillons de consulter les chefs d'atelier ; tous diront que plus un jeune homme possède de connaissances en dessin, moins long est l'apprentissage, mieux il comprend l'ouvrage, moins de temps il lui faut pour l'exécuter.

Pour l'exercice d'un métier, si simple soit-il, il est indispensable que l'ouvrier connaisse cette branche. Le charpentier comment s'y prendra-t-il pour faire le plan d'un bâtiment, s'il n'est pas dans le cas de savoir employer le compas, la règle, l'équerre ou l'échelle de proportion.

Faire appel à un architecte, c'est une dépense onéreuse. Dans les campagnes surtout, ne voit-on pas très souvent de simples maîtres de métiers faire eux-mêmes les plans des travaux qu'ils se proposent de confectionner? Dans certains métiers, l'ouvrier n'a pour seul guide qu'un simple plan, modèle ou croquis à l'aide duquel il devra faire l'ouvrage qu'on attend de lui. Que d'embarras, que de difficultés ne rencontrera-t-il pas s'il ignore le dessin!

« Le but pratique de l'enseignement du dessin, dit le Frère Achille, est d'apprendre aux élèves pour les divers besoins de la vie, à comprendre et à interpréter un dessin, à exprimer leurs propres idées à l'aide d'un croquis pour traduire ensuite ce croquis par une épure qui soit exécutable. » Qui ne voit la portée sociale du dessin ainsi vulgarisé par l'école primaire? Prenons quelques exemples. Nous supposons un menuisier recevant la visite d'un acheteur qui désirerait faire la commande d'un meuble. Il n'a pas de modèle à mettre sous les yeux du client; s'il sait faire usage d'un crayon, il a en quelques instants, tracé un croquis du meuble en question et le client peut voir si l'artisan a compris son idée.

Beaucoup d'artisans sont plus ou moins obligés de produire le dessin des ouvrages qu'on désire leur commander, et c'est de l'exécution de ce dessin que dépend souvent la commande. Du reste, l'artisan qui sait dessiner confectionnera son ouvrage plus sûrement et plus habilement.

Simple ouvrier, l'artisan comprendra mieux la pensée de son maître et pourra perfectionner son travail; s'il est chef d'atelier, il saura par ses croquis communiquer ses idées à ses subordonnés.

« Un ouvrier n'a plus d'avenir s'il ne connaît le dessin. Aujourd'hui, il faut faire vite et bien; l'ouvrier doit procéder avec certitude. Il doit connaître d'avance les dimensions, les détails de l'objet qu'il façonne; il doit le concevoir par l'intelligence avant de se mettre à l'œuvre. Le dessin seul l'initie à l'ouvrage qu'il va accomplir. Sans doute, sans la connaissance du dessin, un jeune homme peut devenir un vigoureux travailleur; mais jamais il ne parviendra au grade de chef d'atelier, parce qu'il sera toujours incapable d'interpréter la pensée d'un architecte, d'un ingénieur. » (Lavanchy.)

En formant des artisans capables, on amènera peu à peu la création d'ateliers qui seront un remède efficace contre l'émigration de notre pays.

La connaissance du dessin est sans doute moins nécessaire à l'agriculteur qu'au futur artisan. Cependant n'est-il pas utile à l'agriculteur même de pouvoir montrer au charron, au menuisier, au maréchal, au moyen d'un dessin exactement esquissé, de quelle manière il entend que ses chars, ses meubles, ses nombreux ustensiles aratoires soient confectionnés, ne serait-ce que sur une planche et avec un morceau de craie. Une précision mathématique dans l'exécution du croquis n'est ici nullement nécessaire.

L'agriculteur doit aussi s'occuper des installations rurales. Veut-il faire construire un bâtiment, changer les dispositions d'un hangar, réparer une remise, une grange, une étable, le dessin sera le meilleur interprète de ses vues, de ses idées.

« L'agriculteur a des machines à étudier, des travaux à exécuter avec ordre et précision, les plates-bandes de son jardin, les arbres de son verger à disposer convenablement. » (Lavanchy.) Dans ses moments de loisir, l'agriculteur veut-il s'occuper de quelques petits travaux sur bois, c'est encore le dessin qui lui fera donner à ses ouvrages une forme agréable. Le campagnard est encore maintes fois appelé à interpréter

un plan ou un cadastre. Ici encore, il faut avoir quelques connaissances du dessin.

Et la jeune fille, dira-t-on, pourquoi lui apprendrez-vous le dessin ? Plus tard, le ménage occupera tous ses moments, et cette science ne lui servira en rien. Cependant au jardin, faut-il, par exemple, arranger les allées, donner une forme convenable aux plates-bandes ? Ici encore, la branche que nous préconisons ne sera pas inutile. Et pour la coupe des vêtements ? L'habitude de tracer à main-levée toutes sortes de lignes aidera beaucoup la future tailleuse ; puis, le goût du beau, développé en elle lui fera trouver les choses simples préférables à tous ces ornements superflus que la mode impose aux dames de nos villes. C'est la pensée d'une institutrice.

Qui ne sait aussi combien une ménagère peut faire aimer l'intérieur de sa maison par l'ordre, par la symétrie, par le bon goût avec lesquels elle dispose les meubles et range les plus petits objets. A la tailleuse, à la lingère, à la brodeuse, etc., le dessin est presqu'aussi nécessaire qu'à l'apprenti. Les travaux de broderie, industrie très lucrative pour les personnes du sexe, ont pour base le dessin géométrique et même très souvent le dessin académique.

5. Le dessin répond à un besoin inné de l'enfant

L'enfant aime à dessiner aussi bien qu'à chanter. Qui de nous n'a souri devant les bons hommes à figure en pleine lune, à jambes en fuseau que des bambins de 7 ans exécutent en un tour de main à côté des lignes de bâtons de leurs cahiers ? et devant ces caricatures informes dont ils couvrent les murailles déjà dès l'âge le plus tendre ? Qui n'a dû rappeler à l'ordre certains élèves qui poussaient cette manie de dessiner jusqu'à dérober à l'école le temps le plus précieux et à le passer entièrement à tracer sur leurs ardoises ou leurs cahiers quelques ébauches burlesques qui étaient pour eux d'amusantes récréations. Les maîtres qui enseignent le dessin connaissent l'attrait particulier de l'élcolier pour cette branche. L'élcolier ne peut attendre l'heure de saisir son crayon, son compas, son tire-ligne, il crayonne, il efface, il recommence sans cesse.

C'est un fait connu : l'enfant aime le dessin ; il n'en est pas un qui ne s'essaye à dessiner la maison paternelle, l'église, la maison d'école ; il aime à tracer la figure humaine ou celle d'un animal ; il aime aussi à reproduire la forme d'un meuble. Mais que de bizarreries dans ces dessins grotesques ! C'est ainsi que la fenêtre d'un bâtiment occupera la façade, que la pomme attachée à la branche aura une grosseur démesurée, que la queue du renard aura une dimension double du corps de cet animal.

Dans tous ces dessins on est forcé de reconnaître le même vice ; il y a surabondance de détails et insuffisance de lignes générales. On voit de prime abord dans l'esquisse enfantine le détail qui a le plus vivement frappé son intelligence ; ainsi dans la reproduction fantaisiste d'une maison rien de plus informe que les cantons principaux ; l'édifice fait mauvaise figure avec ses fenêtres irrégulièrement placées, mais qu'impose ! La cheminée, ornée de sa fumerole, se dresse perpendiculairement sur le toit en déclive et cela suffit. Dans l'esquisse de l'animal rien ne sera plus frappant que la queue. Qui ne voit tous les avantages que l'école peut retirer de cette tendance naturelle des enfants pour le dessin ? Si les leçons qui s'adressent directement à leur intelligence les fatiguent, vite l'enseignement qui emprunte au dessin ses procédés intuitifs et ses

formes attrayantes, les trouve, au contraire, toujours attentifs, toujours insatiables.

Le dessin est pour l'enfant une distraction utile, un instant où son esprit sort des abstractions élémentaires pour s'attacher à des choses concrètes. En faisant dessiner, on pratique à la lettre cet axiome pédagogique : instruire en amusant. Donc distraction, variation intéressante, application soutenue, telles sont les conséquences immédiates de l'enseignement du dessin. C'est pourquoi on ne saurait assez en recommander l'étude dès que l'enfant est capable de comprendre.

Le maître devra savoir profiter de cet esprit d'initiative qu'a l'élève ; on le guidera dans son travail ; on lui fera voir les défauts qu'il doit corriger ; en un mot, on développera en lui les sentiments du beau, de l'utile et de l'agréable.

Durant ses jeunes années où les facultés sommeillent encore et même plus tard quand l'enfant a grandi, il n'est attentif qu'à ce qui affecte naturellement ses sens. Que de fois ne nous est il pas arrivé de nous écrier, en voyant que le dessin satisfait un goût inné de l'enfant : « Il est regrettable qu'on ne puisse enseigner aux enfants une branche qui a tant d'attrait pour eux. » Le dessin devrait donc avoir sa place marquée dans nos programmes. Les fruits de cet enseignement ne se feraient pas longtemps attendre ; l'école aurait un attrait de plus qui atténuerait jusqu'à un certain degré l'aridité des autres leçons.

DEUXIÈME PARTIE

1. A quel âge et à combien de cours faut-il enseigner le dessin ?

Quand devons-nous commencer l'enseignement du dessin ? Ici les avis sont partagés. D'aucuns prétendent que pour suivre une marche graduelle, lente et sûre, cet enseignement doit commencer dès le 1^{er} degré de l'école. L'enfant est naturellement porté à l'imitation, cet exercice lui plaît, et si l'on dirige son travail avec un esprit judicieux, on sera surpris de ses progrès. Si l'on examine ce qui se passe autour de nous, nous pouvons conclure que c'est dès le début que l'œil et la main de l'enfant demandent à être exercés. Dans les écoles enfantines de Fröbel et les salles d'asile le dessin a donné de beaux résultats. « On croit, disent MM. Reichlen et Bonnet, que le dessin ne peut être enseigné sérieusement et avec profit qu'aux élèves les plus âgés des écoles primaires et dans les écoles industrielles. C'est une erreur : Dès qu'un enfant peut tenir un crayon ou une touche, il s'exercera au dessin avec autant de succès qu'à l'écriture ; guidé par un enseignement rationnel et gradué il marchera de progrès en progrès et quand le moment sera venu d'entrer en apprentissage, l'habileté qu'il aura acquise lui sera d'un secours inappréhensible. »

Plusieurs maîtres estiment qu'en principe il conviendrait de commencer l'enseignement du dessin dès que l'enfant entre à l'école et que, pour suivre une marche graduelle, lente et plus sûre, il faudrait étudier le dessin dans les trois cours d'une école primaire. Mais il faut tenir compte des difficultés d'application. Dans une école nombreuse et comprenant tous les degrés, l'enseignement du dessin dans tous les cours entraînerait immanquablement la marche de l'école, car l'instituteur tout occupé de sa leçon, ne pourrait surveiller ni les autres enfants ni leur travail. On nous fait observer aussi que dans la division inférieure

d'une école à tous les degrés, les élèves ne sauraient fructueusement participer à l'étude du dessin, vu que les élèves de cette division ne trouvent déjà que trop de difficultés à vaincre par le tracé des lettres et des chiffres.

Nous nous rangeons aussi à l'avis de ces derniers. « Même avec les élèves du 2^{me} degré, dit Haüselmann, les débuts sont très difficiles ; il faut le dévouement absolu du maître pour rendre fructueux cet enseignement ; mais, ajoute-t-il, avec de la patience et de la persévérance, chacun réussira ; seulement, il faut savoir s'y prendre. » Si les élèves de la division inférieure prenaient part au dessin, on pourrait les faire reproduire sur leurs ardoises quelques exercices des plus faciles, donnés au cours moyen. On peut également, au cours inférieur, faire connaître par les leçons de choses les différentes espèces de lignes et leurs dénominations particulières.

Dans les écoles urbaines, régionales et primaires supérieures rurales, le dessin doit être enseigné à tous les élèves indistinctement. Au besoin les cours seront divisés en sections.

2. Revision du programme en vue du temps à consacrer au dessin

Relativement à la question du temps à disposer pour l'enseignement du dessin, nos honorables correspondants constatent qu'il est absolument nécessaire de réduire le nombre d'heures accordées actuellement à certaines branches, si l'on veut rendre le dessin obligatoire. Plusieurs ont la conviction qu'il y aurait possibilité d'introduire cette branche dans les écoles fribourgeoises, sans apporter une trop grande perturbation dans les programmes. Nous pensons également qu'il y aurait moyen de consolider ces trois choses : introduire le dessin, n'éliminer aucune branche obligatoire et ne pas augmenter le nombre d'heures de classe.

Le programme actuel prévoit trois heures pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la Suisse. Nous croyons qu'il y a possibilité d'en prendre une pour l'enseignement du dessin. Dans ce but, il faudrait substituer au manuel de géographie et d'histoire, par Koller et Fragnières, les ouvrages du chanoine Schneuwly sur la matière. Le manuel Egger est bon, mais trop long. Les petits manuels Schneuwly contiennent un programme suffisant pour permettre au jeune recrutable de subir honorablement les examens fédéraux. Cet enseignement, avec ces derniers ouvrages, pourrait se donner aux deux cours supérieurs de la même manière, en même temps et avec le même manuel. C'est un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, une connaissance complète, approfondie de l'histoire et de la géographie de la Suisse, chose excellente à inscrire dans un programme, n'a, si nous faisons abstraction de l'examen fédéral, qu'une valeur bien problématique pour nos futurs cultivateurs ou nos maîtres d'états à venir ; il n'en est pas de même du dessin, nous l'avons suffisamment démontré.

On objectera peut-être qu'il n'est pas possible de réduire le temps consacré actuellement à l'étude de l'histoire et de la géographie, vu les résultats des examens fédéraux pour ces branches.

Nous répondrons que si les recrutables ont des notes insuffisantes pour ces matières, c'est beaucoup parce que le programme est trop étendu ; c'est en quelque sorte un cours spécial, semé de détails sans

nombre, de dates et de noms très difficiles à retenir. En allégeant ce programme, nos jeunes gens l'étudieraient d'une manière plus approfondie; leur mémoire serait moins surmenée et leurs réponses plus sûres le jour de l'examen fédéral. De plus, il ne faut pas oublier que l'histoire, la géographie et l'instruction civique ne concourent que pour une seule et même note dans la classification fédérale.

Quelques maîtres estiment que si l'on veut obtenir des résultats meilleurs, une heure par semaine ne saurait suffire pour les élèves des cours supérieurs; ils voudraient réservier deux heures dans le tableau de l'emploi du temps pour l'enseignement de cette nouvelle branche. Où faudra-t-il prendre cette deuxième heure? On pourrait peut-être retrancher quelque chose aux leçons d'écriture, aux exercices de grammaire, à l'analyse, à l'arithmétique. L'instituteur actif et intelligent saura mettre à profit surtout l'enseignement des éléments de géométrie et des leçons de choses, pour exercer ses élèves à représenter par le dessin les différents objets dont il est question dans la leçon. Les leçons de choses principalement forment un vaste champ ouvert à l'étude du dessin.

Mais le moyen le plus sûr de gagner du temps, beaucoup de temps, sans abaisser le niveau de l'instruction, c'est d'adopter la méthode inaugurée par nos deux premiers livres de lecture. A tort ou à raison, on ne veut plus aujourd'hui de livres de lecture pour la lecture technique seulement — histoire de prononcer correctement des articulations pour bien articuler.

— Les exercices de lecture doivent servir de thème à des leçons proprement dites d'histoire, de géographie, de grammaire, de style, d'instruction civique, etc., de sorte que l'école primaire pourra se passer de plusieurs manuels tout en gagnant du temps. Si le livre du 3^{me} degré nous est donné, nous aurons alors une somme de connaissances suffisantes, méthodiques et bien graduées, ce qui nous permettra d'introduire le dessin dans nos écoles sans aucune surcharge.

Nous nous plairions à citer deux professeurs étrangers au canton qui se sont occupés de la question du dessin au Congrès pédagogique de Lausanne, l'année dernière. « Comment, nous dira-t-on, ainsi s'exprime M. Lavanchy, l'on se plaint déjà de toutes parts de la surcharge des programmes d'école et vous nous proposez de les surcharger encore des leçons de dessin et d'un enseignement nouveau, l'enseignement du travail manuel! Nos enfants ne résisteront pas à une pareille accumulation. Le ressort qui est déjà trop tendu finira par se briser. Nous répondrons que notre intention n'est point de tendre le ressort, mais, au contraire, de le détendre, étant de ceux qui trouvent que nous le fatiguons, en effet, avec nos programmes et que nous lui enlevons de sa souplesse et de son élasticité. Aussi bien entendons-nous retrancher à d'autres branches, à la récitation, aux exercices de grammaire et d'analyse, à l'histoire, les 3 ou 4 heures qui seraient consacrées chaque semaine aux travaux manuels et les 2 ou 3 heures qui seraient ajoutées à l'enseignement du dessin. Ces heures de dessin, ces heures données aux exercices manuels, seraient pour nos enfants un délassement du corps, un repos de l'esprit, ce serait le travail du corps venant alterner avec celui de l'esprit. » M. Dussaud ajoute : « On le trouvera ce temps en diminuant les études qui ne s'adressent qu'à la mémoire. Et puis, que l'on ne se fasse pas illusion. Aujourd'hui, dans les écoles, surtout dans celles où l'on tient des enfants de 6 à 13 ans, pendant 6 heures en classe, il y en a 4 tout au plus qui soient réellement employées avec utilité. Il n'y a pas un cerveau d'enfant qui supporte 6 heures de tension cérébrale, c'est pourquoi l'attention disparaît et la

distraction prend sa place. Tous les pensums que les enfants reçoivent dans ce cas, ce ne sont pas eux qui les méritent, mais bien les autorités scolaires qui leur imposent cette torture, et les parents qui l'aprouvent. L'introduction du dessin, du modelage, des travaux manuels, quels qu'ils soient, sont donc des éléments réparateurs et des moyens de maintenir la discipline, en permettant à l'esprit de se reposer et au système nerveux de se détendre. Quand donc sera-t-on convaincu que l'on n'emplit pas une bouteille avec un broc, mais en y introduisant le liquide lentement, par un entonnoir. »

3. But à atteindre dans l'enseignement du dessin. Comment le dessin doit-il être compris à l'école ?

Comment le dessin doit-il être compris à l'école ? D'abord demandons-nous ce que feront nos enfants au sortir de l'école primaire ? Quelles professions embrasseront-ils ? Nous avons à instruire des enfants de la campagne, des fils d'artisans ou d'industriels; par conséquent, pour être pratique, nous devons subordonner notre enseignement aux besoins futurs de nos écoliers. Ne pas tenir compte des exigences diverses que réclame une préparation sérieuse à la vie industrielle ou agricole, ce serait témoigner d'une ignorance complète des principes qui doivent présider à l'instruction primaire.

Si nous enseignons le dessin, ce n'est pas évidemment pour former des artistes, mais pour former le goût, pour exercer l'œil, la main des jeunes gens, pour les habituer aux formes harmonieuses, aux justes proportions et pour les mettre en état non seulement de reproduire par les procédés graphiques, les objets qu'on leur propose comme modèles et qu'on met sous leurs yeux, mais de les dessiner de souvenir ou même d'en inventer d'autres en donnant essor par ce moyen aux conceptions de leur esprit. « Tracer le contour d'un objet par une ligne exacte et pure, en indiquer sobrement les détails, obtenir le relief par quelques valeurs posées avec intelligence, voilà le dessin que nous désirons et nous ne sommes pas le seul à demander qu'il soit réduit à ces termes simples pour être accessible aux moins doués. » (Favre.)

Le plus grand nombre de nos élèves de la campagne cultiveront le sol qui sera légué par leurs parents, ils seront agriculteurs. D'autres, principalement dans les villes et les centres industriels, seront appelés à se créer une position par l'exercice d'un art, d'un métier. C'est surtout à cette dernière catégorie de jeunes gens que le dessin sera nécessaire.

Le but de l'enseignement du dessin ne consistera pas à former des dessinateurs, ni des artistes. Faire l'éducation de l'œil et de la main de l'élève, l'habituer à percevoir, à saisir, à reproduire les formes des objets, lui apprendre un langage qui parle à tous et qui rend à l'ouvrier d'immenses services par ses applications continues, fournir aux apprentis des données techniques nécessaires à leur profession, tel est le but immédiat de cet enseignement.

Ce que nous désirons avant tout, c'est de faire concourir le dessin au développement intellectuel de nos élèves, car ne l'oubliions pas, les branches se complètent l'une l'autre et notre enseignement ne portera jamais tous ses fruits aussi longtemps que nos programmes seront incomplets.

Pourquoi répéterions-nous constamment que l'enseignement doit être intuitif ? pourquoi questionnerions-nous nos élèves pour en obtenir des réponses comme celle-ci : la règle est droite, l'ardoise est rectangulaire,

la table est carrée, circulaire, etc., si nous ne lui faisions jamais tracer des lignes droites, des carrés, des rectangles, des circonférences, etc.

« Les écoles régionales, dit un instituteur de la contrée du Gibloux, sont, à notre avis, plus propices pour l'étude de l'art qui nous occupe. Là surtout, cet enseignement produira de bons résultats. Beaucoup de jeunes gens désireux de s'instruire, espèrent combler dans ces écoles l'insuffisance d'une éducation primaire. »

Le dessin à l'école régionale aura surtout pour fin principale de faire acquérir à l'enfant assez de connaissances pour pouvoir représenter les objets usuels de la campagne, esquisser un croquis à fournir au menuisier, au charron, au maréchal, etc., dans la commande de quelques outils aratoires, ou le plan à fournir au charpentier pour l'exécution d'une construction rurale.

Se rendre utile aux petits artisans dont la position est si difficile de nos jours, en les rendant plus à même de faire prospérer leur métier qui souvent est leur unique ressource, ne serait pas le résultat le moins heureux. Sans doute qu'on dira : le métier et l'habitude leur apprendront cela; oui, mais au prix de combien de peines chez celui qui n'aura eu aucune notion du dessin à l'école primaire.

Si les écoles professionnelles spéciales ont pour mission de préparer les apprentis, les écoles primaires urbaines doivent aussi s'intéresser à cette préparation en accordant plus de place et plus d'importance qu'on ne lui en a attribuées jusqu'ici. « L'école, a dit M. Comtesse dans sa brochure *l'Avenir industriel*, n'a à travailler spécialement en vue d'aucun métier et d'aucun art industriel; il ne s'agit pas davantage de former des artistes, mais de permettre à chacun de nos futurs ouvriers de savoir lire et écrire au point de vue industriel, comme on sait lire et écrire au point de vue littéraire. L'école peut encore faciliter l'apprentissage en faisant une plus large place dans son programme à l'enseignement du dessin. Le jeune homme qui voudra se vouer à une vocation manuelle devra déjà au sortir de l'école primaire, pouvoir traduire par des croquis ses combinaisons et ses idées.

4. Considérations sur l'enseignement du dessin

Dans les classes enfantines, il faut se borner à guider l'enfant dans son goût inné pour le dessin, car c'est d'instinct qu'il cherche à représenter, par des traits rudimentaires, les objets qui frappent ses yeux et lui en faire observer la forme, la couleur. Les exercices de découpage de feuilles de papier ont beaucoup d'attrait pour les jeunes enfants et sont d'un grand secours pour lui donner une juste idée des formes.

Le dessin se confondra, dans les premières années, avec les éléments de l'écriture ; c'est la pensée de l'auteur du *Guide pratique de l'instituteur*. Lorsqu'on sera habitué à considérer l'écriture comme un dessin particulier, ou le dessin comme un genre d'écriture, on verra d'autant moins d'inconvénients d'essayer cette méthode qu'on découvre d'avance que l'un de ces exercices aidera l'autre et que, se soutenant mutuellement, ils donneront des résultats plus rapides et meilleurs. (Favre.)

N'oublions pas que la géométrie est la base du dessin ; c'est elle qui en indique la gradation essentielle : lignes, surfaces, solides. Cette base est naturelle ; la preuve est que, si nous prenons des objets dans la nature, nous y découvrons sans efforts soit des lignes droites, soit des lignes courbes, soit des composés des unes et des autres.

C'est par le dessin à main libre que nous débuterons à l'école primaire. Comme son nom l'indique, ce dessin est celui où la main a la plus grande liberté possible et n'emploie par conséquent que l'instrument indispensable, le crayon.

Tout accessoire n'est qu'une entrave. Lorsqu'il s'agit de jeter une idée sur le papier, il ne faut pas que l'absence d'un compas ou d'une règle rende impossible l'écriture de la pensée, ou que leur présence en retarde l'exécution. En quelques traits, l'idée a pris une forme sensible : qu'importe l'imperfection de ce premier jet ? Par des tracés successifs, par des rectifications nécessaires, il sera peu à peu amené à sa forme définitive et recevra, au besoin, par le tracé mathématique la netteté et la précision.

Le dessin à main libre est évidemment celui qui convient le mieux à nos écoles, car si nous voulons procurer à nos élèves l'adresse des doigts et la rectitude du coup d'œil, nous devons les habituer d'abord à se passer d'instruments, soit de compas, règles, équerres, etc. : les autoriser à s'en servir, c'est leur épargner la peine d'observer, de comparer, de raisonner et de réfléchir ; c'est ne faire, en sorte, que des écoliers maladroits, inhabiles, incapables de tracer la moindre esquisse dès qu'ils seront privés de ces auxiliaires.

Si, au contraire, nous les faisons dessiner à vue, en ayant soin de procéder avec méthode, en exigeant d'eux une exécution aussi exacte que possible, en veillant à ce que le crayon soit conduit avec assurance et facilité, en développant enfin graduellement leur coup d'œil, nous atteindrons sûrement notre but, et, lorsque l'enfant sera devenu apprenti, ouvrier ou patron, lorsqu'il devra nécessairement avoir recours au dessin, il pourra le faire avec habileté et précision, car sa main et un coup d'œil exercés lui permettront de se servir avec adresse du compas, de l'équerre, etc.

Les exercices préparatoires seront évidemment des plus simples. Mais dans tout l'ensemble de cet enseignement, nous ne nous départirons jamais de ce principe pédagogique, qu'il faut placer l'enfant au centre des objets qui lui sont familiers, aisés à saisir et partant faciles à reproduire par le crayon. Il faut de plus que l'enfant entrevoie le côté avantageux et pratique des objets dessinés.

Une fois l'élève rompu au tracé des lignes fondamentales, nous pouvons passer au dessin d'objets usuels. « Cependant, il n'est pas inutile de dire que, généralement, on a le tort de glisser trop rapidement sur les exercices relatifs aux lignes. Les lignes sont les éléments du dessin. Du moment que ces éléments sont défectueux, que l'étude en est manquée, on ne peut guère attendre de bons résultats. On ne saurait donc trop insister sur l'étude des lignes. » (Braun.)

Le dessin d'objets usuels est toujours difficile. « Ce qui effraye les commençants, c'est la confusion des lignes tourmentées, compliquées ; ce sont les ombres, la hachures, les mystères d'un travail dont ils ne comprennent pas le sens et qui ne fait qu'apporter le trouble dans leur esprit. Il faut leur rendre l'exécution facile, agréable, fructueuse ; il faut qu'à peu de frais, ils obtiennent un effet intéressant dont leurs yeux soient réjouis et leur esprit satisfait. » (Favre.) « Mais il faut, en même temps, se souvenir, dit à ce sujet M. Godefroid, que si les objets usuels sont admirablement appropriés à leur rôle particulier, ils ont rarement, en revanche, la simplicité des formes et l'harmonie des proportions qui conviennent à des modèles primaires. Ces moulures, ces saillies, ces retraits qui leur ôtent leur raideur géométrique, sont autant de diffi-

cultés très sérieuses pour le débutant. Nous ne les admettons donc dans nos études qu'avec quelques réserves et en cédant à cette considération qu'on les a partout sous la main, tandis que les bons et les vrais modèles coûtent trop cher pour pénétrer dans les écoles de campagne.

L'étude des corps et leur reproduction à l'aide des instruments doivent suivre et non remplacer le dessin à main levée. Le dessin géométrique est le complément nécessaire du dessin à main libre ou à main levée ; il s'enseignera au cours supérieur des écoles primaires et dans les écoles régionales.

Il est d'une utilité incontestable que les élèves puissent être exercés, dans une certaine mesure, à la perspective. Cette étude commence déjà au cours supérieur de l'école primaire. Elle se continue dans les écoles régionales, où le nombre plus restreint d'élèves et de cours permet au maître de donner cet enseignement avec plus de suite ; les élèves étant, dans ces classes, généralement plus avancés, profiteront d'avantage de cette étude qui présente certaines difficultés. Hâtons-nous d'ajouter que, dans les écoles populaires, cette étude doit se borner aux sujets usuels et simples pouvant être parfaitement compris des élèves du cours supérieur.

L'enseignement du dessin doit être donné avec intelligence et non d'une manière routinière ; le maître doit avoir constamment en vue le développement intellectuel des élèves. Il faut que cet enseignement soit fréquemment animé par les explications du maître, surtout dans le commencement. Il faut que les figures simples, insignifiantes en apparence, soient analysées au fur et à mesure qu'elles surgissent au tableau noir. Ce n'est que de cette manière qu'on peut espérer de les rendre intéressantes aux élèves et, partant, captiver leur attention.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'enseignement du dessin est autre dans une école de filles que dans une école de garçons ; autre dans une école de la ville que dans une école de campagne ; autre dans un centre industriel que dans un hameau reculé de la montagne.

D'ailleurs, le même maître peut être appelé à enseigner successivement le dessin à des enfants de localités bien différentes.

TROISIÈME PARTIE

1. Plan d'étude ou programme

Nous voudrions pouvoir dire comme un certain nombre de nos collègues : « Nous laissons aux autorités compétentes le soin de trancher cette question. » Mais pour résoudre une question aussi épineuse que celle du programme du dessin, nous trouvons que le concours de toutes les bonnes volontés n'est pas superflu.

Nos correspondants nous ont tracé plusieurs programmes de dessin, entre autres celui des écoles françaises, puis le programme de M. Lavanchy, discuté au Congrès de Lausanne. Mais ces programmes, trop étendus, ne peuvent s'adapter à nos écoles fribourgeoises.

Nous allons essayer de donner ci-après un programme tenant compte des besoins des diverses localités.

Le point de départ et les éléments de l'enseignement du dessin peuvent être partout les mêmes, mais le cours variera dans ses applications et dans son étendue selon les circonstances (*Guide pratique*).

a) ECOLES URBAINES

a) Exercices simples et proportionnés à l'intelligence de l'enfant : lignes droites dans les différentes directions, leur division en parties

égales, angles, quadrilatères. On se propose surtout dans ces exercices d'habituer l'enfant à se servir du crayon.

b) Etude de la ligne droite et des figures variées qu'elle engendre.

c) Etude de la ligne courbe et des figures qui en dérivent : cercle, ovale, ellipse, volute, spirale et leurs combinaisons.

Le premier exercice de chaque leçon sera invariablement la construction d'un carré qui, décomposé au moyen de lignes diagonales et autres, servira de base au motif à dessiner, comme les méridiens et les parallèles aident au tracé des cartes géographiques.

d) Exercices d'application : dessin linéaire, d'ornementation, emploi de l'échelle de réduction et, comme couronnement, quelques notions de perspective.

Ces quatre catégories d'exercices correspondent aux II^{me}, III^{me}, IV^{me} et V^{me} classes des Ecoles primaires du Pensionnat. Ce programme a été élaboré par M. Winckler, maître de dessin, à Fribourg, dans une conférence des instituteurs de la ville. Selon M. Winckler, l'œil et la main ne sauraient être exercés d'assez bonne heure. C'est pourquoi il voudrait inscrire le dessin au programme de la II^{me} classe (2^{me} année d'école).

b) ECOLES PRIMAIRES RURALES — (Deux cours.)

Dessin à main levée :

PREMIÈRE DIVISION

a) Réunion de plusieurs points placés dans différentes positions, à des distances différentes.

b) Etude et tracé des lignes droites : dénominations, directions et positions diverses, divisions en parties égales, évaluation approximative, mesurage et rapport des longueurs et des distances, combinaison des droites entre elles.

c) Applications variées de la ligne droite dans la formation des angles, des surfaces planes : triangles, quadrilatères, etc.

d) Dessin des objets usuels composés exclusivement de lignes droites : carrelage et parquets, portes, croisées, échelles, barrières, murailles, maisonnettes, objets mobiliers de l'école et de la maison, différents sujets décoratifs.

DEUXIÈME DIVISION

a) Etude et tracé de la ligne courbe : arcs, circonférences, polygone régulier, combinaison des courbes entre elles.

b) Exercices d'application, tels que rotaces, cintres, instruments divers, courbes géométriques usuelles : ovale, ellipse, ogives, ornements dérivés du cercle.

c) Lignes mixtes, soit combinaison des lignes droites et des lignes courbes avec de nombreuses applications aux objets usuels : ustensiles de ménage, instruments aratoires, outils divers.

d) Premières notions de perspective. Représentation géométrale au trait et représentation perspective au trait, puis avec des ombres de solides géométriques ; savoir : le cube, le parallélépipède, le prisme, la pyramide, le cylindre, le cône, le tronc de cône et de pyramide.

e) Représentation identique d'objets dérivés géométriquement de ces solides, objets usuels, meubles, etc.

Dessin géométrique :

a) Tracé au tableau noir, avec les instruments des perpendiculaires, des parallèles, des angles et des figures rectilignes. Exercices d'appli-

cation sur des motifs simples : carrelage, mosaïques, portes, clôtures.

b) Exécution, au moyen des mêmes procédés, de la circonference et des polygones étoilés. Courbes principales et sujets appropriés. Rac-cordements.

Pour les filles seulement. Les exercices prévus aux lettres *d* et *e* seront remplacés par :

1° Exercices de coupe et d'assemblage de vêtements, dessin de broderie.

2° Ornmentation végétale : tiges, feuilles, fleurs, fruits.

c) COMPLÉMENT POUR UNE ÉCOLE RÉGIONALE

Revision des matières étudiées à l'école primaire.

Dessin géométrique :

a) Représentation géométrale et perspective d'objets usuels de meubles et de bâtiments, comprenant : plan, élévation, coupe et profil. Reproduction exacte avec l'échelle de réduction des croquis cotés, exécutés à main libre.

b) Perspective cavalière et relevés géométriques.

Remarque. Le programme que nous donnons ici pour les écoles primaires, rurales et régionales peut s'adapter parfaitement aux écoles des petites localités urbaines.

2. Méthodes à suivre

A l'école primaire et aussi longtemps que la chose est possible, l'enseignement doit être simultané. Les leçons seront collectives et tous les élèves d'un même cours feront les mêmes exercices. « Les avantages du système collectif sont connus. Il permet une bonne gradation, des directions précises et détaillées qu'il serait impossible de donner à chaque élève ; il donne plus de vie à l'enseignement, excite l'émulation et facilite la surveillance. (Lavanchy.)

Cet enseignement par le mode collectif peut se donner de deux manières différentes : 1° l'école est pourvue d'une collection de grands tableaux servant de modèles à toute une division et alors la tâche du maître se réduit à donner les explications nécessaires à l'exécution du dessin ; 2° l'instituteur dessine lui-même au tableau noir, en présence des élèves, le modèle à reproduire. Cette dernière manière de procéder présente de sérieux avantages sur la première, surtout si les élèves reproduisent le dessin à mesure que s'exécutent ses différentes parties. Il est très important que l'élève voie dessiner ; il apprend ainsi la manière de commencer, de continuer et de finir son travail ; il évite beaucoup de fautes et d'erreurs et réussit beaucoup mieux que si un modèle achevé lui était présenté. Ce travail commun du maître et des élèves maintient grandement l'intérêt et l'attention et facilite singulièrement l'exécution du dessin.

Mais tous les instituteurs ne sont pas dessinateurs ; ils ne pourront pas tous tracer les figures au tableau et ceux-là devront forcément avoir recours aux modèles dont nous venons de parler.

Un excellent procédé encore pour enseigner d'après le mode simultané aux deux cours de dessin, c'est de choisir un seul motif pour tous

les cours réunis ; les élèves plus faibles ne dessinent que la forme fondamentale, les lignes principales. Les élèves les plus avancés complètent le dessin par les détails, les hachures.

Nous croyons que le maître ne doit pas faire exclusivement usage de l'enseignement collectif. Dès que les élèves auront atteint une certaine habileté, on pourra alors leur remettre des modèles. Il serait très utile de posséder une collection de grands modèles, qui pourraient être vus par une division, même par la classe tout entière. De la sorte, l'instituteur n'aurait qu'à expliquer, en quelques traits, la construction du dessin. Du reste, les dessins au tableau noir, malgré tous les avantages qu'ils présentent, demandent beaucoup de temps et du savoir-faire. (*Bulletin pédag.*, octobre 89.)

Les méthodes de dessin sont nombreuses.

Nous allons ci-après passer en revue quelques-unes des méthodes actuellement en usage dans notre canton.

Méthode des Frères. Voici comment s'exprime un de nos correspondants au sujet de cette méthode : « Qu'on nous permette de rappeler un souvenir! Qui n'a vu, à notre réunion générale de Courtion en 1879, les beaux spécimens de travaux d'élèves, pour cette branche, exposés dans la classe des garçons par les Frères enseignants de l'école catholique de Neuchâtel? Qui n'a admiré l'habileté de la main, la rectitude du coup d'œil, le goût, le fini qui caractérisaient l'exécution de ces dessins? Quel ensemble harmonieux! Quelle gradation lente et progressive! Une méthode qui produit de tels succès est assurément bonne. »

Méthode Hutter. Elle est depuis longtemps usitée dans quelques écoles de la campagne. Elle peut rendre de bons services. C'est en 1858 qu'elle a été créée pour les écoles primaires du canton de Berne. Toutes les parties de cette méthode ne sauraient convenir aux élèves de nos campagnes. Cependant, nous pouvons nous en servir avec fruit. Au reste, l'auteur désirant autant que possible préparer les enfants à toutes les professions auxquelles se livre le peuple suisse, l'a divisée en 10 cahiers de vingt planches chacun. Les 3 premiers cahiers que nous avons nous-même utilisés pendant 3 années, peuvent convenir à tous les élèves indistinctement et sont, à notre avis, plus que suffisants pour les écoles primaires rurales.

La première série de la méthode Hutter contient une foule d'exercices sur les lignes droites, le 2^e des exercices de formes typiques, composées de lignes droites et d'autres exercices de lignes courbes; le 3^e enfin, des combinaisons de lignes droites et courbes et des exercices d'application. La méthode est résumée dans une collection de 25 tableaux muraux renfermant les principales figures des trois premiers cahiers. Un instituteur broyard estime que ces grands tableaux seraient ce que nous posséderions de plus pratique en fait de méthode s'ils renfermaient un plus grand nombre d'objets usuels.

Méthode Horsin-Déon. Elle est actuellement en usage dans les écoles régionales de la partie romande du canton ainsi que dans plusieurs écoles primaires de la ville et de la campagne. Elle comprend 12 cahiers formant un cours de 200 dessins. Un de nos inspecteurs a publié dans le numéro de mars du *Bulletin pédagogique* un article très élogieux sur cette méthode. « C'est, dit-il, un excellent cours de dessin et le meilleur que nous connaissons. En le parcourant, nous n'avons eu qu'un seul regret, celui de ne pas l'avoir connu dix ans plus tôt, car alors nous nous serions certainement évité bien des recherches, des tâtonnements inutiles. Le cours dont nous parlons est gradué, méthodique et pratique. »

Les cahiers Horsin-Déon initient rapidement l'élève à la reproduction d'abord par le trait d'objets communs et usuels ; ils l'intéressent en lui permettant d'arriver plus tôt à un dessin pratique. Cette méthode facilite la tâche du maître, elle associe d'une manière heureuse la théorie à la pratique et de plus, ce qui est une condition indispensable à toute bonne méthode de dessin, elle a pour base l'enseignement géométrique. Enfin, voici un autre avantage qui n'est pas à dédaigner : elle peut, en raison de la modicité du prix de chaque cahier (10 cent.) être procurée par tous les élèves. Nous lui ferons cependant le reproche de n'avoir pas assez gradué les difficultés dans le premier cahier. Certains exercices sont un peu compliqués pour les jeunes élèves et nous estimons, avec un de nos collaborateurs, qu'on ne peut les aborder qu'après un certain nombre d'exercices préliminaires.

Méthode Haüsleman. — Cette méthode a fait également quelques adeptes parmi les instituteurs fribourgeois. M. Haüsleman appartient à l'école qui prétend que la forme géométrique doit être la base et le fondement du dessin. Ses modèles et ses travaux sur l'enseignement de cette branche sont chaque jour plus appréciés du corps enseignant suisse. Dans une conférence des instituteurs de la ville de Fribourg, M. Winckler, l'habile maître de dessin aux écoles primaires des garçons, recommandait la méthode Haüsleman, qui donne aux maîtres d'excellentes directions et leur fournit un choix très varié et très gradué de motifs à dessiner au tableau noir.

Les *cahiers Cassagne* sont établis sur une excellente méthode. Ce n'est point un exercice de calque et, cependant, nous connaissons un professeur capable et expérimenté qui ne les conseille que pour les écoles de filles. « Les garçons, selon lui, doivent s'habituer à dessiner d'une manière franche et nette, ce qui veut dire que leur trait ne doit pas être trop large ni trop surchargé. C'est l'unique défaut des cahiers Cassagne ; les traits ne sont pas nets et laissent un peu à désirer sous le rapport de la franchise et de l'exécution. »

Les *cahiers Zeller* qu'on a maintes fois recommandés, nous paraissent plutôt nuisibles qu'utiles. Mieux vaudrait se dispenser d'enseigner le dessin que de se servir de ces soi-disant auxiliaires qui sont un oreiller de paresse et pour le maître et pour les élèves. Qu'apprennent-ils ces derniers à réunir par des droites qui rarement méritent ce nom, deux ou plusieurs points peu distants ? Il est vrai que le maître peut jouir d'un moment de repos et que la paresse native de l'élève y trouve aussi son compte ; mais le temps s'écoule sans profit aucun. Les cahiers Zeller doivent donc être écartés complètement, parce qu'ils constituent un simple exercice de copie.

A quel système accorderons-nous la préférence ? Nos correspondants dans leur grande majorité n'ont pas voulu se prononcer sur cette question.

Nous nous permettons ici d'émettre deux propositions. Touchant la première nous laissons la parole à un de nos collaborateurs : « M. Reichlen, instituteur à Cheyres, dont le talent pour le dessin est connu, fait usage dans son école d'une méthode dont il est l'auteur. Le corps enseignant de la Broye a pu se rendre compte de la valeur de ce travail et dans une conférence des instituteurs de cet arrondissement on a demandé qu'il fut publié. La commission des études ne pourrait-elle pas l'examiner, y apporter les améliorations nécessaires et en faire bénéficier toutes les écoles du canton ? Nous sommes déjà si souvent tributaires de l'étranger pour nos manuels classiques. M. Reichlen serait certainement disposé à revoir sa méthode et à la faire imprimer si elle trou-

vait bon accueil auprès des autorités scolaires et de tous ceux qui s'occupent de l'enseignement du dessin. »

Quant à la deuxième proposition, nous nous faisons l'écho de l'opinion de plusieurs de nos collègues. Nous exprimons le vœu que les cahiers Horsin-Déon soient introduits dans nos écoles primaires dès que le dessin sera inscrit au rang des branches obligatoires. La méthode n'est point parfaite, sans doute; mais nous pensons qu'elle est encore la meilleure pour l'enseignement du dessin à main levée. Nous dirons avec un de nos inspecteurs, que l'instituteur qui voudrait appliquer cette méthode à l'enseignement collectif, pourrait très facilement en préparer une collection de modèles qu'il dessinera sur de grandes feuilles. Sans beaucoup de peine et, tout en acquérant de nouvelles connaissances, il aurait ainsi à sa disposition le choix de deux modes d'enseignement : le mode individuel, par l'emploi des cahiers, et le mode simultané par les grands modèles qu'il aurait préparés ou qu'il donnerait au tableau noir.

Les différents exercices auxquels sont occupés les élèves de la division inférieure ont spécialement pour but de former l'œil et la main ; c'est pourquoi nous préconisons par les commençants l'usage des cahiers qu'emploient en France les Frères de la Doctrine chrétienne. Ces cahiers amènent l'enfant avec un rapidité étonnante à tracer des lignes droites et même à former convenablement toutes les lettres de l'alphabet. Les traits y sont faiblement imprimés et l'enfant n'a qu'à les renforcer avec son crayon. Est-il besoin de dire que ces exercices d'une valeur réelle pour les tout jeunes écoliers, ne doivent pas être proposés aux élèves déjà familiarisés au tracé des lignes et de leurs combinaisons. Le papier quadrillé offre à peu près les mêmes avantages, surtout si on l'emploie avec mesure et si on sait y renoncer au moment propice. Sans doute, beaucoup de personnes compétentes condamnent l'emploi de cet auxiliaire; nous estimons pourtant qu'il est de nature à rendre quelques services aux maîtres qui savent en tirer parti. « Il est prudent, surtout au début, d'affermir la main, de la guider d'abord en lui faisant suivre de plus ou moins près des lignes régulières, au lieu de l'exposer à ne produire que des traces d'une imperfection décourageante. Il faut que l'enfant, grâce à un effort moyen, puisse toujours arriver à un résultat qui le satisfasse lui-même. Or, cette récompense légitime lui est refusée par l'emploi immédiat du papier blanc, par l'accumulation dès le principe de toutes les difficultés du dessin au trait. Nous userons donc du papier quadrillé, mais sans en abuser. Nous veillerons à ce qu'il soit réellement utile en disciplinant la main hésitante et en rendant l'enfant exigeant sur les qualités du trait, mais nous l'abandonnerons aussitôt que possible. » (R. Godefroy.) C'est exactement la marche suivie dans la méthode Horsin-Déon.

L'usage des modèles à remettre entre les mains des élèves n'est pas recommandé en général par nos collaborateurs ; mais parfois, nécessité fait loi. Qu'on nous permette de citer encore un passage du rapport de M. Lavanchy : « Faut-il remettre des modèles entre les mains des élèves ? Nous voudrions pouvoir répondre non ; malheureusement, aussi longtemps que le même maître devra donner des leçons de dessin à plusieurs sections pendant la même heure, il lui sera impossible de s'occuper de toutes en même temps, et tandis qu'il se trouvera avec l'une, les autres devront travailler avec le modèle. »

Pour parer aux inconvénients des modèles remis aux élèves, il faut, par une surveillance rigoureuse, veiller à ce que l'élève ne s'amuse pas à

calquer son modèle, l'obliger à le reproduire à une échelle différente. La copie des modèles, peu appréciée par le corps enseignant et, non sans raison, offre pourtant certains avantages : « Le dessin est un langage, nous dit M. Dussaud, l'enfant l'apprendra comme le langage des sons, d'abord par l'imitation. » Par la copie, l'œil s'habituerà à voir juste et à reproduire ce qu'il voit, à le reproduire plus petit ou plus grand, mais en conservant les proportions et la forme. La main s'exerce aussi et le trait devient ferme.

Pour les débutants et les élèves encore peu avancés, les exercices de dessin seront relevés sur des feuilles séparées, et non sur des cahiers, pour qu'un dessin manqué ne dépare pas forcément la collection, et qu'on puisse au besoin le recommencer et faire disparaître la trace d'une inattention ou d'une maladresse passagère.

Le tracé des lettres majuscules romaines, composé presque exclusivement de lignes droites, sera un puissant auxiliaire de la lecture. Les lettres formées de lignes courbes seules ou combinées avec des droites feront au bout de quelques leçons une agréable diversion.

Les premiers exercices de dessin serviront de préparation à l'enseignement de la géométrie. Tout en habituant l'élève à tracer des lignes, on lui apprendra à les nommer et à les définir. Il sera également appelé à chercher et à trouver ces lignes dans le mobilier qui l'entoure. Le mobilier de la salle, les portes, les parois et les fenêtres sont des modèles que l'enfant a constamment sous les yeux et qu'il reproduira avec facilité, si le maître lui a appris le tracé des lignes droites dans leurs diverses positions.

Dans les premières années, les exercices de dessin se feront sur l'ardoise. Ce n'est qu'au cours moyen, soit au premier cours normal de dessin que l'élève se servira d'un cahier avec crayon et gomme pour seuls accessoires.

Il faut profiter de toutes les circonstances de l'étude du dessin pour initier les élèves à l'appréciation aussi exacte que possible des dimensions, des lignes et des figures à dessiner. Il faut avoir soin de bien trouver l'étendue relative de chaque ligne et éviter de rendre les divisions d'un motif trop compliquées ; la hauteur étant déterminée, que la largeur comprenne toujours 2, 3, 4, 6, 8, 9 ou 12 parties de cette première dimension. N'obligeons pas l'élève à partager une ligne en 5, 7, 11 ou 13 parties ; c'est trop difficile pour des commençants.

On se servira des instruments, tels que règle, compas, rapporteur, etc. lorsqu'on arrivera au dessin géométrique. Dès lors on dessinera avec ou sans instrument.

L'étude de la perspective doit être intuitive et expérimentale. On donnera à nos élèves le sentiment juste des effets de perspective en les leur faisant observer sur des exemples simples : bords d'une route, arbres d'une avenue, maisons d'une rue, etc. Cette étude se fait aisément en observant attentivement les corps géométriques simples, tels que le cube, le cylindre, le prisme etc., et en mesurant de l'œil les dimensions et les angles sous lesquels ils se présentent.

Nous ne devons pas oublier de faire de fréquents exercices d'application en ayant toujours en vue l'avenir des enfants.

Il faut obliger de temps en temps l'enfant à reproduire de mémoire les motifs qu'il a déjà étudiés. Le maître peut ainsi juger si son enseignement a été compris, et l'élève acquiert de la confiance en lui-même. S'il sait bien reproduire un dessin de mémoire, un outil, par exemple, il sera bien près d'en savoir inventer sur un sujet déterminé. L'insti-

tuteur pourra aussi dicter les données d'un dessin et le faire exécuter séance tenante.

A l'école primaire, le matériel de dessin pour l'école se réduit à un crayon et à une gomme. Pour le dessin géométrique l'élève devra posséder un compas avec allonge pour crayon et tire-ligne, une règle, une équerre et un double décimètre; pour le tracé des solides, on ajoutera la planchette, le té et le tire-ligne.

3. Marche à suivre

La marche à suivre dans une leçon de dessin est parfaitement indiquée dans le *Guide pratique* de l'instituteur. Nous ne nous étendrons donc pas longtemps sur cette division de notre travail.

Dans cette partie nous avons à nous faire l'idée d'une leçon à l'école primaire et à l'école régionale.

Nous supposons donc une classe primaire avec trois degrés. Les élèves du cours inférieur pourraient être appelés à suivre les exercices donnés au cours moyen. On leur remettrait parfois les cahiers des Frères ou le papier quadrillé.

Le reste de la classe est divisé en deux sections. Si la leçon commence par le cours moyen, le maître exécute au tableau noir, partie par partie, le dessin de l'objet ou de la figure à représenter. Le maître explique le motif à dessiner, fait apprécier à vue les dimensions, les proportions et les combinaisons des lignes, ainsi que rechercher les rapports entre les différentes parties du dessin.

Le cours supérieur suit la leçon donnée au cours moyen et répète de cette manière les matières apprises, mais qui peuvent être oubliées. Il reçoit ensuite à son tour les explications concernant le tracé de la figure qui est proposée à la reproduction, tracé qui renfermerait dans ses lignes principales le modèle du cours inférieur. Supposons un carré à reproduire dans la première division ; la deuxième aurait aussi un carré, mais avec des combinaisons inscrites ou circonscrites. De cette façon, le cours supérieur se prépare à sa leçon en écoutant celle de la section qui précède. Il y a ainsi un temps précieux gagné pour la représentation graphique du modèle. Il en sera de même pour le rectangle, les polygones, les corps ronds.

Une fois les explications terminées, les écoliers de la première section commencent leur travail. Les élèves du cours supérieur reçoivent à leur tour les directions spéciales que réclame leur dessin et bientôt toute la classe est occupée. Pendant ce temps, le maître circule dans les bancs. Il corrige une mauvaise tenue, rectifie une ligne, dirige le débutant, adresse à chaque élève les observations nécessaires, signale au tableau noir les fautes commises d'une manière plus générale, fait voir aussi, à titre d'encouragement, les parties réussies, s'assure que les élèves suivent les directions données, et rend ainsi son enseignement fructueux.

Il arrivera souvent que les enfants s'y prendront mal; on les redressera, on les mettra sur la voie en dirigeant leur attention sur la proportionnalité des lignes quand ils oublieront de l'observer. Il ne faut pas craindre de faire recommencer à un élève deux ou trois fois la même figure s'il l'a manquée.

Pour que l'enfant prenne goût à son travail, il est nécessaire qu'il arrive, sans trop d'efforts, à des exécutions pas trop informes.

Prenons pour règle de ne jamais passer à un autre exercice avant que le précédent soit bien compris par tous les élèves.

« L'inconvénient qui résulte des différences de temps nécessaire pour l'achèvement d'un sujet peut être atténué par un travail supplémentaire donné aux plus habiles (hachures, ombres, détails, dessin de mémoire). » (Lavanchy.)

Dans la marche d'une leçon, on peut encore suivre les procédés suivants :

- a) Le dessin à reproduire est déjà exécuté avant la classe;
- b) On peut amener l'enfant, au moyen de questions habilement posées, à découvrir lui-même les procédés à employer pour tracer le dessin, objet de la leçon;
- c) Le maître indique de vive voix la manière de procéder; puis, un ou plusieurs élèves sont appelés à opérer au tableau noir pendant que les autres exécutent le même travail sur leur cahier.

Après avoir vu et examiné le travail de chacun, l'instituteur peut juger des défauts communs à toute la division; il les relève et les rectifie alors au tableau noir, à haute voix, pour tous les élèves. Ces corrections communes, résumées, feront le sujet des recommandations par lesquelles il commencera la leçon suivante.

Il nous reste à dire un mot de la préparation des leçons.

Elle est ici d'autant plus nécessaire que le dessin est la branche dans laquelle il y a le moins de maîtres qui excellent, celle qui est la moins cultivée. Que le maître donc n'entre jamais en classe sans avoir préparé ses leçons, afin qu'elles ne soient pas vagues et diffuses, mais précises et méthodiques! Il importe que ce dernier soit à même de dessiner, sinon d'une manière élégante et facile, du moins correctement.

4. Préparation des maîtres à l'enseignement du dessin

Quelques maîtres seulement ont effleuré cette délicate question et se sont demandé si nous, instituteurs, sommes suffisamment préparés pour donner cet enseignement.

Nous ne croyons pas être contredit en disant que tous ne sont pas à même d'enseigner le dessin avec fruit, car le temps consacré au dessin à l'Ecole normale a été jusqu'à ce jour insuffisant. Il était réservé autrefois une heure, et depuis un certain nombre d'années deux heures par semaine à l'enseignement de cette branche. C'est évidemment trop peu si l'on veut faire naître chez les instituteurs le goût du dessin, faire acquérir l'habileté nécessaire à des aspirants qui n'avaient reçu à l'école primaire aucune notion à cet égard.

Il serait donc bien à désirer que le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du dessin à Hauterive soit augmenté, ou bien que des cours dirigés par des professeurs spéciaux soient donnés pendant les vacances. Nous pensons également que l'on pourrait réorganiser les cours de répétition à l'Ecole normale et donner au dessin, et peut-être aux travaux manuels, une large part dans le programme de ces cours. Ce qu'il faut aux maîtres qui n'ont jamais enseigné le dessin depuis leur entrée dans la carrière de l'enseignement, c'est une préparation immédiate, car un grand nombre de maîtres n'ont aucune idée des nombreuses méthodes en vogue de nos jours et des procédés les plus récents et les plus rationnels.

CONCLUSIONS

1. L'introduction du dessin, comme branche obligatoire de l'enseignement primaire et régional, répond d'une manière générale à un besoin de notre temps.
2. Le dessin revêt de nos jours une importance qu'il n'avait pas autrefois au même degré; cette importance est toutefois relative; elle est en corrélation avec la vocation future de l'enfant et le milieu dans lequel il devra vivre.
3. Le dessin est utile :
 - a) Au maître, comme auxiliaire de son enseignement;
 - b) A l'élève, pour le développement de ses facultés intellectuelles et morales, spécialement pour la culture de l'œil et de la main;
 - c) Au futur artisan, pour faciliter son apprentissage;
 - d) Enfin, dans une mesure plus restreinte, à l'agriculteur, et même à la future ménagère.
4. Le dessin répond à un besoin naturel de l'enfant.
5. Il est à désirer que le dessin soit enseigné dans les écoles urbaines dès la première année. Cet enseignement s'adressera également à toutes les divisions des écoles régionales et primaires supérieures, mais aux deux cours supérieurs seulement des écoles rurales à trois degrés.
6. Pour rendre l'enseignement du dessin obligatoire dans nos écoles, une modification du programme s'impose dans le sens d'un changement de manuels et d'une réduction des heures attribuées à certaines branches, telles que l'histoire, la géographie, certains exercices de mémoire, etc.
7. L'enseignement du dessin aura un but éducatif et pratique :
 - a) Il devra essentiellement contribuer au développement intellectuel de nos élèves;
 - b) Il doit faire acquérir à l'enfant assez d'habileté pour le mettre à même de représenter les objets usuels, d'esquisser un croquis à produire aux hommes de métier dans la commande de meubles et d'outils, ou le plan à fournir en vue de l'exécution d'une construction;
 - c) Il doit enfin donner à ceux qui veulent se livrer à des professions manuelles les connaissances nécessaires à la formation d'apprentis capables.
8. Au début, le dessin se confondra avec les éléments de l'écriture et de l'enseignement intuitif.
9. La géométrie est la base naturelle du dessin; c'est elle qui en indique la gradation essentielle : lignes, surfaces, solides.
10. Le dessin à main libre est celui qui convient le mieux à nos écoles primaires et c'est par lui que nous débuterons dans l'étude de cette branche.
11. L'étude des corps et leur reproduction à l'aide d'instruments doit suivre et non remplacer le dessin à main levée. Le dessin géométrique est le complément nécessaire du dessin à main libre.
12. Il est utile que les élèves puissent être exercés dans une certaine mesure à la perspective.
13. Aussi longtemps que la chose est possible, l'enseignement du dessin doit être simultané.

14. Il conviendrait que nos écoles puissent disposer d'une collection de grands modèles ou tableaux muraux qui pourraient être vus par une division et même par la classe tout entière.
15. Nous émettons le vœu que les cahiers Horsin-Déon soient introduits dans nos classes primaires dès que l'enseignement du dessin sera rendu obligatoire.
16. Tous nos maîtres ne sont pas suffisamment préparés pour un enseignement rationnel et utile du dessin.
La préparation des maîtres pourrait être peu à peu complétée :
 - a) Par une plus large part donnée à cet enseignement à l'Ecole normale;
 - b) Par des cours spéciaux destinés aux maîtres déjà en fonctions ;
 - c) Par le choix d'un bon guide à l'usage des maîtres.

Treyvaux, le 8 juin 1890.

Pierre Mossu, instituteur.

A la suite du rapport de M. Mossu, nous croyons devoir reproduire les conclusions du rapport de M. Maradan sur cette question : *Quels sont les moyens de combattre la rudesse et l'insubordination qui se manifestent chez les élèves de nos écoles ?*

La discussion de ce rapport aura lieu dans la prochaine assemblée des instituteurs à Guin, le 3 juillet.

CONCLUSIONS

Importance. — a) Cette question est de la plus haute importance, car elle touche de très près à l'un des côtés les plus saillants du caractère fribourgeois ;

b) Il est temps de remédier à un mal dont l'empire s'agrandit chaque jour ;

c) Si quelques-unes des récriminations que l'on fait entendre sur les vices de la génération scolaire sont fondées, il est pour nous hors de doute que nos enfants valent, pour ce qui est de leurs relations extérieures, mieux que leurs devanciers d'il y a vingt ou trente ans.

Causes. — La rudesse et l'insubordination ont leur source :

a) Dans la nature humaine instinctivement mauvaise ;

b) Dans l'affaiblissement du sentiment religieux ;

c) Dans l'esprit d'indépendance qui se manifeste de plus en plus ;

d) Dans l'affaiblissement et la déchéance volontaire de l'autorité paternelle ;

e) Dans la funeste coutume qu'ont les parents de critiquer l'autorité, en présence de leurs enfants;

f) Dans l'influence pernicieuse des mauvais exemples;

Comme cause de la rudesse, nous citerons spécialement :

g) La rudesse native des parents;

h) Un faux respect humain, ou pour mieux dire une certaine honte de bien faire ;

i) Les travaux pénibles de nos populations ;

j) Les procédés quelque peu grossiers du maître ;

k) Enfin une dernière cause que nous soumettons à la discussion de l'assemblée, c'est l'usage du patois.

Moyens généraux. — Nous combattrons la rudesse et l'insubordination :

a) Par la pratique de la religion : faisons revivre les mœurs antiques de nos ancêtres ;

b) Par la prière, la piété et une foi vive ;

c) Par les exemples d'obéissance et d'humilité tirés de l'Histoire-Sainte ;

d) Par l'exemple du maître, dont la conduite sera irréprochable, les procédés affables et polis. Il recherchera la compagnie du curé ;

e) Par l'étude du caractère de l'enfant ;

f) Par l'estime et l'affection réciproque du maître et des élèves ;

A cet effet, l'instituteur sera dans son école :

1^o Bon, mais d'une bonté sans faiblesse ;

2^o Doux, mais ferme ;

3^o Prudent, impartial et d'humeur égale ;

4^o Poli envers tous ses enfants, à qui il donnera l'exemple des bonnes manières ;

g) Par l'appel à la raison ;

h) Par l'enseignement moral pratique ;

i) Par l'attrait qu'il mettra dans l'enseignement ;

j) Il aura recours aux comparaisons, à l'amour-propre, à l'éloge et parfois même aux récompenses et aux punitions.

Moyens spéciaux. — Le maître luttera contre l'insubordination :

1^o En prenant autorité sur les enfants dès le début ;

2^o En maintenant une bonne discipline ;

3^o En faisant aimer l'obéissance à ses élèves ;

4^o En commandant toujours des choses possibles et justes ;

5^o En exigeant absolument l'exécution d'un ordre donné ;

6^o En proportionnant le châtiment à la faute : il redressera ainsi la conscience souvent faussée de ses enfants.

Pour combattre la rudesse, il faut :

a) Que le maître prêche d'exemple ;

b) Qu'il surveille les enfants sur la rue, dans les jeux et les récréations ;

c) Qu'il punisse toute incivilité dont les élèves se seraient rendus coupables ;

d) Qu'il oblige à saluer tous les passants, notamment les autorités, les étrangers et les vieillards ;

e) Qu'il exige d'eux une grande propreté ; à son tour sa mise sera soignée ;

f) Il consacrera, chaque semaine, une demi-heure à l'étude des principales notions de politesse ;

g) Il fera comprendre à ceux qui, plus tard, iront au service d'autrui, l'importance et la nécessité de la politesse et des bonnes manières ;

h) Le patois sera banni de nos écoles ;

- i) L'étude du chant contribuera aussi à l'adoucissement des mœurs ;
- j) En un mot, le maître profitera de toutes les circonstances qui se présenteront, pour corriger l'enfant et l'amender ;
- k) Il trouvera un appui sûr et fort dans le pasteur de la paroisse dont l'influence sera prépondérante en classe ;
- l) Enfin avec le concours des parents, ses efforts ne seront pas inutiles, surtout si, dans ses moments de découragement, il a recours à la prière.

Donc pour conclure :

Maitres laissez aux fous les accès frénétiques ;
Plus de moyens cruels, avilissants, iniques :
Tout écolier se prend au miel de la douceur.
Plantez comme un trésor la crainte dans son cœur,
Non celle du bâton, mais celle du Seigneur.

(S^r L. Zürchen.)

Ecuvillens, le 20 mai 1889.

MARADAN, *instituteur.*



FRIBOURG. — IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE, 13, GRAND'RUE.
